

## Comment établir le premier cadrage et mener un travail de recherche ?

Il est demandé à l'étudiant de savoir comment poser un problème de recherche et comment le situer dans son contexte tant théorique que pratique. Il lui est demandé, également, d'identifier la méthode de recherche appropriée, de formuler une hypothèse, de construire l'instrument de collecte des données, de constituer un échantillon, le cas échéant, d'analyser et d'interpréter les résultats. Ce raisonnement doit conduire, enfin, à respecter les règles de rédaction d'un travail de recherche.

Un travail de recherche est une occasion précieuse permettant à l'étudiant de développer la capacité d'analyse et l'esprit de synthèse. Il doit révéler à la fois le désir d'apprendre et la volonté de contribuer à la production de la connaissance. C'est ainsi que la réflexion à mener doit obéir à une démarche scientifique se traduisant par des étapes qui vont de la délimitation de la thématique de recherche, et la construction de la problématique y afférente jusqu'au traitement des informations recueillies en passant par les techniques d'investigation et de réalisation d'un travail de recherche.

Assurément, tout chercheur a besoin des rudiments essentiels qui facilitent la façon de gérer et d'articuler les différentes étapes du processus de recherche. Dans un essai de schématiser la démarche méthodologique à suivre, il est proposé de structurer cette dernière selon deux parties principales :

- La première partie abordera les grandes étapes d'un travail d'investigation, ce qui implique :
  - la mise en place des bases de la recherche ;
  - les techniques d'investigation ;
  - la réalisation d'un travail d'investigation ;
  - le traitement de l'information.
- La deuxième partie portera sur la mise en forme des mémoires et des thèses à travers un canevas allant du plan et de l'introduction générale jusqu'à la conclusion globale en passant par la rédaction, les citations et bien d'autres aspects de présentation d'un travail de recherche.

### **I- LES GRANDES ETAPES D'UN TRAVAIL D'INVESTIGATION :**

Le travail d'investigation qui révèle chez le chercheur à la fois le désir d'apprendre et la volonté de contribuer à la production de la connaissance, obéit à une démarche scientifique se traduisant par des étapes qui vont de la délimitation de la thématique de recherche, et la construction de la problématique y afférente jusqu'au traitement des informations recueillies en passant par les techniques d'investigation et de réalisation d'un travail de recherche.

## **A- Mise en place des bases de la recherche :**

Cette étape est capitale dans le processus d'investigation dans la mesure où elle permet, à partir d'un terrain concret, d'élaborer la base scientifique d'une recherche maîtrisée et organisée. Elle consiste à délimiter le sujet, à définir la problématique et à énumérer les sources d'informations.

### **1- La délimitation de l'objet de recherche :**

A ce propos, il y a lieu de répondre aux questions du « quoi ? », « où ? » et « quand ? » traduisant la nécessité de délimiter successivement les dimensions thématique, spatiale et temporelle.

La définition de la **dimension thématique**, mène à mettre le sujet en évidence et à le formuler d'une manière abstraite reflétant une façon de concevoir la réalité. Il est demandé à ce niveau de démontrer l'intérêt scientifique du thème en question et d'évaluer sa faisabilité.

La délimitation de la **dimension spatiale** conduit à préciser le cadre géographique concerné. Il est requis d'évaluer la concordance du thème avec l'espace correspondant.

La définition de la **dimension temporelle** permet de situer le travail de recherche dans sa conjoncture historique, d'où l'obligation de choisir les concepts adéquats pour éviter les risques de dérapage.

### **2- La construction de la problématique :**

Après avoir établi le balisage du sujet, on est appelé à construire la problématique, considérée comme exercice crucial dans le processus de recherche, nécessitant une réflexion scrupuleuse et méthodique.

La problématique est une interrogation principale sur un objet scientifique donné qui doit permettre de poser les hypothèses du travail, de circonscrire son thème de recherche et de définir clairement les concepts qui seront abordés. A cet égard, on peut mettre en exergue les traits suivants :

- **La problématique est une formulation abstraite et théorique d'un phénomène ou d'un problème concret à étudier ;**
- **La problématique est un énoncé sous forme interrogative. C'est une manière de poser un problème de recherche à travers une question globale à décomposer en questions complémentaires auxquelles le chercheur tente de répondre ;**
- **Le problème mis en question est un objet susceptible d'un traitement scientifique et suscite un intérêt clair en matière de recherche.**

Il est demandé au chercheur d'aboutir à une thématique à partir d'un thème de recherche en faisant de celui-ci une question puis ériger ladite thématique en problématique par le franchissement d'un autre niveau d'abstraction. C'est un exercice intellectuel décisif dans la démarche d'investigation qui nécessite, entre autres, une rigueur scientifique, une clarification des concepts et une recension des écrits.

La problématique reflète une prise de position du chercheur vis-à-vis du problème ou du phénomène en question. Elle incarne une triple nécessité scientifique, méthodologique et personnelle.

### **3- Les sources d'information :**

En première réaction, le chercheur est appelé à établir une bibliographie qui doit être exhaustive, au départ, évolutive et ouverte.

A cet effet, il faut maîtriser les techniques de collecte de l'information qui peut être :

- de première main lorsqu'elle est collectée à partir de la réalité, c'est une information personnelle produite par le chercheur ;
- de seconde main lorsqu'elle est déjà traitée : c'est une information issue de la documentation ;
- officielle quand l'administration est la source d'information.

Ainsi, il faut faire le tour des livres, ouvrages et articles qui traitent tout ou parties du sujet à étudier comme il faut saisir les outils de recherche permettant d'investiguer l'objet concerné et de répondre adéquatement à sa question de recherche.

### **B- Techniques des travaux d'investigations :**

Tout travail de recherche doit être préparé, d'où la nécessité de définir les objectifs escomptés et de se doter d'un certain nombre de techniques à même de faciliter l'investigation, notamment, sur le terrain.

#### **1- Définition des travaux à entreprendre :**

L'enquête directe, l'interview, le relevé de terrain et le dépouillement du recensement sont les travaux de terrain les plus courants, dont chaque type est adapté à une situation ou à un cas particulier :

- **L'enquête directe** : c'est le travail de terrain mené à partir d'un canevas pré établi en se servant d'un tableau à remplir, d'un questionnaire ou d'un fond cartographique.
- **L'interview** : c'est une entrevue directe avec une personne ressource à interroger. L'intervieweur se présente avec un schéma de questions à aborder avec chaque enquêté. Il est conseillé au chercheur de formuler ses questions, qui relèvent généralement de l'opinion, avec soin et clarté, et de suivre certaines règles telles que :
  - établir un climat de confiance ;
  - assurer le témoin de la confidentialité des propos tenus et d'encourager à en dire davantage ;
  - faire preuve d'assurance pour donner l'impression qu'on maîtrise les données de base du sujet.

A signaler que l'interview peut être ouverte comme elle peut être fermée et contrôlée via un questionnaire préalablement arrêté

- **le relevé de terrain** : cette technique consiste à relever à la fois les éléments constituant l'espace en question et les impressions instantanées pour aboutir à une typologie, à une quantification ou à une répartition spatiale des éléments à étudier. Pour ce faire, le chercheur utilise des tableaux, cartes, relevés systématiques, photographies...
- **le dépouillement** du recensement : les recensements périodiques constituent une source importante d'information.

Le choix de chaque type d'investigation est déterminé par les objectifs, les particularités ou par les hypothèses du travail. Généralement le chercheur est tenu de multiplier les types d'approche et de procéder au recoupement de plusieurs travaux de terrain.

Par ailleurs, pour assurer le bon déroulement d'un travail d'investigation, celui-ci doit passer par les étapes de préparation, de réalisation et de traitement

## **2- Préparation des documents d'investigation :**

Il est évident que les documents d'investigation doivent être préparés. Le chercheur doit structurer, le cas échéant, un schéma d'entrevue, planifier des procédés adéquats et déterminer une façon de prendre des notes. Tout se prépare : les questions à poser, la manière de commencer et de terminer l'entrevue.

S'agissant du questionnaire, celui-ci doit, aussi, faire l'objet d'une formulation minutieuse. Le chercheur doit construire ses questions avec soin et clarté pour que les données à apporter soient précises.

Deux formes de questions sont possibles : des questions ouvertes, qui ne contiennent pas de choix de réponses, ou des questions fermées, qui présentent un choix précis et limité de réponses. En conséquence, le questionnaire fermé qui a une portée quantitative facilite la compilation de réponses et l'analyse des données, mais il peut influencer les répondants et limiter leurs possibilités d'expression ; Quant au questionnaire ouvert, il permet d'avoir une panoplie de réponses et exige une compétence pour traiter l'information qualitative recueillie.

Le chercheur a avantage à ordonner, à articuler et à soigner ses questions. Ainsi, il est conseillé de :

- utiliser un vocabulaire simple et connu ;
- mettre un seul élément ou une seule idée par question ;
- éviter les formes négatives ou interrrogatives ;
- choisir la forme la plus claire et la plus concise.

## **3- Le choix des échantillons :**

L'échantillon à étudier doit être représentatif par sa taille et par son contenu. En effet, la fraction de population en question doit être significative et révélatrice de la réalité.

De même, l'échantillon doit concerner les différentes catégories et composantes de la population. Ce qui exige une connaissance préalable du terrain sur les plans qualitatif et quantitatif.

### **C- La réalisation des travaux d'investigation :**

Il s'agit d'une étape décisive dans le processus d'investigation. Le travail sur le terrain enrichit, sans doute, la réflexion du chercheur.

Dans cette phase, il est conseillé de prendre une série de précautions telles que :

- arrêter un plan spatial et un autre temporel pour éviter toute déperdition des efforts ;
- réaliser, personnellement, le travail de terrain ;
- noter immédiatement toutes les remarques et les éléments de réflexions menés sur le terrain ;
- opter pour une collecte exhaustive de l'information à répertorier par des fiches et dossiers ;
- se munir des documents et matériels nécessaires : questionnaires, formulaires de relevés, carte, montre, papier, stylo, appareil photographique... ;
- être sociable avec les personnes interviewées ou enquêtées.

Une fois l'information est recueillie, celle-ci a besoin d'un traitement judicieux.

### **D- Le traitement de l'information :**

Loin des contraintes de terrain, le chercheur confronte l'étape du traitement de l'information qui demande un effort intellectuel énorme. Le classement de l'information et l'analyse de celle-ci, suivant un canevas théorique et méthodologique, constituent des pistes incontournables de la recherche.

- Classement de l'information :

Considéré comme première forme de traitement, le classement de l'information consiste à regrouper celle-ci selon des thèmes et sous thèmes dans des fiches thématiques. Ensuite, le chercheur est invité à établir des dossiers suivant les axes de sa recherche.

Ainsi les fiches thématiques, les notes de terrain, la bibliographie et les différents éléments rassemblés sont classés par dossiers et sous dossiers. Chaque dossier, une fois confectionné, portera un plan. Cette procédure conduit, assurément, à enrichir et à corriger au fur et à mesure le plan de la recherche.

- L'analyse de l'information :

L'analyse est une opération intellectuelle qui tente de traiter l'information en procédant à l'examen de sa fiabilité, à son évaluation et à la recherche des relations fonctionnelles et causales des faits et phénomènes ayant trait au travail d'investigation.

Cette action exige le choix des méthodes d'analyse appropriées et adaptées au travail en question. Il y a lieu alors d'instrumentaliser les mécanismes et procédés d'analyse, à savoir :

- La recherche des relations et rapports entre les différents éléments observés sachant que rien ne s'explique de lui-même ;
- La recherche des fréquences des éléments et faits constatés, ce qui mène à construire la réalité dans sa globalité à partir des mécanismes de reproduction de ses composantes ;
- La recherche des caractères généraux, des facteurs dominants et des ressemblances qualitatives et quantitatives ;
- La recherche de l'évolution du phénomène aux niveaux quantitatif à partir des chiffres statistiques et qualitatif, eu égard aux tournants et changements dans le processus ;
- La vérification des informations collectées par le retour, le cas échéant, au terrain ou par le recoupement des données issues des sources différentes ;
- le dégagement d'une explication globale, en effet l'analyse de chaque mécanisme aboutit à une explication élémentaire ou à des éléments explicatifs, le regroupement de ces derniers dans une vision multidimensionnelle implique une explication relativement générale.

Cette double vérification à l'amont et à l'aval contribue à la fiabilité du processus d'investigation.

L'analyse et le développement conduisent à une explication sous forme de synthèse en harmonie avec le schéma théorique et méthodologique général. Faut-il noter que toute explication ainsi conclue, est soumise à une critique rigoureuse pour tester sa crédibilité et sa rationalité.

Faut-il avancer enfin, que chaque chercheur peut adopter une démarche d'investigation autre que celle tracée dans ce rapport, qui reste à titre indicatif et conventionnel, en signalant qu'il est important d'articuler les différentes étapes de recherche et de les adapter à la problématique posée et aux spécificités du travail en question, mais tout en s'inscrivant dans le cadre de la rigueur d'une démarche scientifique.

## **II- PRESENTATION DES MEMOIRES ET DES THESES :**

La présentation des mémoires et des thèses revêt un caractère d'importance et fait partie intégrante des méthodes de recherche. Elle reflète l'analyse, la démonstration, la capacité d'exposer et de convaincre ainsi que le soin accordé au travail. Cette présentation obéit à des techniques et normes spécifiques à chaque composante de mémoire.

### **A- Le plan :**

Le plan apparaît comme un ensemble de subdivisions traduisant une succession logique de thématiques hiérarchisées. Il s'agit également d'un moyen exprimant la démarche suivie, exposant les travaux effectués et faisant allusion aux résultats obtenus.

A travers le plan, le chercheur doit faire preuve de son savoir démonstratif. Le plan incarne une démarche et une conduite de réflexion.

Ainsi, le plan est considéré comme :

- forme et contenu ;
- moyen de domination de la problématique traitée et de maîtrise du sujet envisagé ;
- reflet d'un cheminement de pensée et d'analyse ;
- moyen d'évaluation du travail.

### **B- L'introduction générale :**

L'introduction générale est d'une importance primordiale, du fait qu'elle constitue le meilleur révélateur du contenu du travail de recherche. C'est pourquoi elle est à rédiger en dernier lieu et doit contenir :

Si l'introduction générale mérite une attention particulière, c'est parce qu'elle constitue le premier point de jugement et d'évaluation du mémoire tout entier. En conséquence elle doit être claire, bien conçue et bien rédigée. Cette dernière mention de la rédaction mérite, au vu de son importance, un éclaircissement à part.

### **C- La rédaction :**

Certes la rédaction obéit à des règles connues mais il n'y a pas de prototype standard en la matière. Dans ce cadre, l'étudiant chercheur est tenu d'être imprégné des directives et conseils suivants :

- la rédaction devrait s'améliorer à mesure que la recherche évolue. Ni le schéma conceptuel, ni l'explication, ni le style n'est définitif ; tout devrait se préciser et se perfectionner au diapason de l'avancement du travail ;
- les positions doivent être, consciemment et vigilement, prises. Si nul ne peut prétendre la neutralité, il est recommandé au chercheur de nuancer ses positions tout en respectant les règles de la recherche ;

- la distinction doit être marquée entre une déduction et un point de vue. déduire c'est tirer une conséquence à partir d'un raisonnement ou sur la base des données de la réalité alors qu'émettre un point de vue c'est avancer un avis et manifester sa pensée ;
- l'argumentation est à la fois nécessité et obligation, mais elle doit être juste et mesurée. L'effort personnel doit surgir au niveau des déductions et des points de vue ;
- l'homogénéité et la pertinence doivent être observées aux niveaux des parties, chapitres, paragraphes voire à l'échelle de chaque phrase ;
- la rédaction doit être suspendue lorsqu'une vérification sur terrain ou dans un document s'impose ;
- la rédaction est une question d'humeur, elle n'est envisagée que si on est prédisposé à réfléchir et à écrire ;
- le style doit être impersonnel, le paragraphe est développé autour d'une seule idée ou d'un ensemble d'idées complémentaires, quant aux parties et chapitres, ils sont articulés autour d'une thématique centrale en signalant qu'une répartition équilibrée des différentes subdivisions du travail est à respecter.

Les conseils précieux susmentionnés ne sont pas à titre exhaustif. Bien d'autres orientations et recommandations sont à prendre en considération dans la rédaction d'un travail de recherche pour que celui-ci apparaisse cohérent et éloquent.

#### **D- Les composantes diverses d'un mémoire :**

Les méthodes de recherche élucident les différentes composantes d'un mémoire ou d'une thèse. Les citations, les notes infra-paginales, les illustrations, les annexes et la conclusion générale doivent nécessairement observer certaines règles conventionnelles en matière de recherche scientifique.

En effet, la citation, qui a besoin d'être référencée, doit être valorisante du travail, expressive et opportune ; Il est recommandé qu'elle soit courte, concise et mise entre guillemets.

La note infra-paginale peut être un renvoi à une source d'une citation ou un rajout d'une explication ou développement au pied de page. A titre d'exemple, pour faire le renvoi à un ouvrage, il faut indiquer successivement l'auteur, le titre de l'ouvrage, l'édition, l'année et le numéro de la page. De même, pour établir la référence à un article scientifique publié dans une revue, il est demandé de noter l'auteur de l'article et le titre de ce dernier, puis mettre la mention « in » suivie du titre de ladite revue, de son numéro et de sa date de publication.

Les illustrations comme cartes, tableaux, photographies, sont à insérer et à utiliser, intelligemment, comme elles doivent énumérées dans des listes à la fin du mémoire.

S'agissant de la bibliographie, elle constitue la première et la dernière pierre dans un édifice de recherche. C'est un travail de classement, dans lequel on peut distinguer la bibliographie



générale qui concerne le sujet sur le plan théorique et méthodologique et la bibliographie spécifique qui touche le sujet traité, laquelle est qualifiée de principale lorsqu'elle concerne le sujet et de complémentaire s'elle le concerne indirectement.

Les annexes sont des documents ou données quantitatives qui peuvent valoriser le texte (circulaires, lois, cartes,...).

Même la table des matières doit être vérifiée et soignée pour que le travail revête la qualité de scientifique.

#### **E- La conclusion générale :**

La conclusion générale doit bénéficier d'un traitement privilégié, elle doit satisfaire les mentions suivantes :

- être concentrée ;
- rappeler les principales idées du travail ;
- réaliser un recoupement des conclusions des chapitres et parties en apportant de nouvelles déductions ;
- être une occasion de l'autocritique sur le degré de réalisation des objectifs escomptés et sur le plan méthodologique sachant qu'aucune méthode n'est performante ;
- mettre en évidence d'autres pistes de recherche en soulignant des recommandations.

Abdelwahed EL IDRISSI